



Conseil économique et social

Distr. générale
21 décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-neuvième session

6-9 mars 2018

Point 4 l) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information :
coordination des programmes statistiques

Travaux du Comité de coordination des activités de statistique

Rapport du Secrétaire général

Soumis conformément à la décision 2017/228 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le présent rapport donne un aperçu des travaux menés par le Comité de coordination des activités de statistique en 2017 et récapitule les principales conclusions auxquelles celui-ci est parvenu à ses vingt-neuvième et trentième sessions, tenues à New York le 6 mars 2017 et à Mascate les 27 et 28 septembre 2017. La Commission de statistique est invitée à tenir compte des vues du Comité dans ses débats sur les différents points de l'ordre du jour et à prendre note du rapport.

* [E/CN.3/2018/1](#).



I. Introduction

1. Le Comité de coordination des activités de statistique est un organe interinstitutions qui encourage les organisations régionales, supranationales et internationales à se coordonner et à coopérer dans le cadre des programmes statistiques. Il offre un espace de discussion à ses membres, tous très motivés, et incite les organisations internationales à adopter de bonnes pratiques dans le cadre de leurs activités statistiques, conformément aux principes régissant les activités statistiques internationales, compte tenu des contraintes que leur impose leur dispositif de gouvernance et des limites budgétaires. Les membres du Comité ont à cœur de s'associer activement à l'établissement d'un système statistique mondial coordonné qui produit et diffuse des statistiques de qualité, notamment en renforçant les systèmes statistiques régionaux et nationaux et en veillant à leur bon fonctionnement.

2. Le Comité a tenu deux sessions en 2017, la vingt-neuvième à New York le 6 mars 2017, préalablement à la quarante-huitième session de la Commission de statistique, et la trentième, accueillie par le Centre de statistique du Conseil de coopération des États arabes du Golfe à Mascate, les 27 et 28 septembre 2017. Ces deux sessions ont été présidées par les deux Coprésidents du Comité : Pietro Gennari, Directeur de la statistique de la FAO, et Martine Durand, Statisticienne en chef et Directrice de la Direction des statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Le mandat de M. Gennari est arrivé à expiration à la fin de la trentième session et Angela Me, Cheffe du Service de la recherche et de l'analyse des tendances de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, a été élue pour le remplacer.

3. Dans le présent rapport, le Secrétaire général donne un aperçu d'ensemble du travail accompli par le Comité en 2017 et récapitule les principales conclusions auxquelles il est parvenu à ses vingt-neuvième et trentième sessions.

II. Composition, direction et mandat du Comité

4. Le Comité compte actuellement 45 membres¹, dont 39 ont assisté à au moins une session en 2017.

5. Soucieux de continuer à travailler efficacement et compte tenu de l'augmentation du nombre de ses membres, le Comité a révisé son mandat² et créé un bureau composé de trois vice-présidents chargés d'aider les coprésidents à organiser les travaux entre les sessions.

6. À sa trentième session, le Comité a élu Eurostat, la Commission économique pour l'Afrique et le Centre de statistique du Conseil de coopération des États arabes du Golfe à la vice-présidence.

III. Méthodes de travail

7. En dehors des deux sessions annuelles, le Comité reste actif grâce à un réseau d'équipes de travail chargées de donner suite aux décisions qui ont été prises durant les sessions ordinaires. Ces équipes choisissent leurs propres méthodes de travail et organisent leurs propres réunions, en fonction de leurs besoins. Elles établissent des

¹ Voir <http://unstats.un.org/unsd/acsub-public/members.htm>.

² Le mandat révisé peut être consulté à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/acsub/TOR%20final.pdf>.

documents sur l'état des questions traitées et les résultats de leurs travaux et rendent compte au Comité pour que celui-ci se prononce lors de ses sessions ordinaires. Dans le cadre des fonctions de secrétariat qu'elle assume pour le Comité, la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat collabore étroitement avec le bureau, facilite la communication entre les membres du Comité et établit les rapports des sessions ordinaires et le rapport annuel qui est présenté à la Commission de statistique ; elle tient également à jour les pages du Comité sur son site Web³.

8. Depuis la quarante-quatrième session de la Commission de statistique, le Comité a pris l'habitude de faire des déclarations communes sur des questions inscrites à l'ordre du jour de la Commission auxquelles il attache de l'importance. Ces déclarations doivent bénéficier d'un large soutien des membres du Comité pour que les coprésidents puissent s'exprimer au nom de celui-ci. Comme cela est le cas depuis quelques années, la première session de l'année (en l'occurrence, la vingt-neuvième session), qui s'est tenue en marge de la session de la Commission de statistique en mars 2017, a été consacrée en grande partie à l'établissement de la version finale des trois déclarations communes, qui ont ensuite été présentées par les coprésidents à la Commission à la quarante-huitième session⁴. Le Comité prévoit également de faire des déclarations communes à la quarante-neuvième session de la Commission.

9. Le Comité a établi un programme de travail pluriannuel, se fondant pour ce faire sur une enquête menée auprès de ses membres, qui lui a permis de dégager les thèmes prioritaires et de mettre en commun les données d'expérience. Il tient à ce que ses domaines d'activité et ses débats donnent lieu à des publications, des documents ou des sites Web de façon à donner un plus grand retentissement à ses travaux.

IV. Travaux du Comité en 2017

A. Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030

10. Depuis sa vingtième session tenue à Francfort (Allemagne) au quatrième trimestre de 2012, le Comité a inscrit les questions ayant trait à l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à l'ordre du jour de toutes ses sessions.

11. Le Comité a continué d'être régulièrement tenu au fait des progrès accomplis en ce qui concerne le cadre d'indicateurs de suivi des objectifs de développement durable, compte tenu du fait que les organisations internationales jouent un rôle essentiel pour ce qui est des indicateurs relatifs à leurs domaines d'intervention et qu'elles sont tenues de suivre l'exécution du Programme 2030 dans le cadre de leur mandat. En 2016, en collaboration avec le Comité des directeurs de la statistique du système des Nations Unies, le Comité a constitué une équipe de travail, qui a établi des principes directeurs relatifs à la communication et à la mise en commun des données, lesquels faciliteront le suivi du Programme au niveau mondial (version 1)⁵.

³ http://unstats.un.org/unsd/accesub-public/workpartner_ccsa.htm.

⁴ En 2017, les déclarations communes ont été faites au titre des points 3 a) (Données et indicateurs relatifs au programme de développement durable à l'horizon 2030) (2 déclarations) et 3 e) (Assurance de la qualité dans le système statistique mondial) de l'ordre du jour.

⁵ Voir https://unstats.un.org/unsd/accesub-public/Principles_stat_activities/Ltr-CoChairs-Principles.pdf.

Le 4 octobre, les coprésidents ont transmis les principes directeurs au Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (voir également [E/CN.3/2018/2](#), par. 17). Avec ces principes directeurs, les membres du Comité se sont engagés à se conformer aux normes statistiques les plus rigoureuses, notamment pour ce qui était de l'exactitude, de la comparabilité et de la transparence, et à examiner avec les autorités nationales toute question qu'un pays pourrait avoir, dans le respect des Principes fondamentaux de la statistique officielle et des principes régissant les activités statistiques internationales.

12. Le Comité a continué de se tenir au fait des travaux du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (voir par. 12 et 13).

B. Renforcement des capacités et formation

13. En marge de sa trentième session, le Comité a tenu une session extraordinaire sur le thème de la revitalisation du renforcement des capacités concernant les données et les statistiques, dans le cadre de laquelle il a donné la vedette aux travaux novateurs menés par certains de ses membres. À cette occasion, il a décidé de continuer à chercher de nouveaux moyens de renforcer les capacités et de trouver la meilleure façon de porter ses travaux dans ce domaine à l'attention du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030, éventuellement en confiant cette tâche à des partenaires. Il examinera également la possibilité de présenter quelques unes de ses initiatives au deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données, qui se tiendra à Doubaï du 22 au 24 octobre 2018 (voir également [E/CN.3/2018/4](#)).

14. Le Comité présente sur son site Web des documents et des outils qui permettent de renforcer la formation et de mieux valoriser les ressources humaines dans les organismes de statistique nationaux et internationaux. Les informations disponibles sur le site Web sont le fruit des premières initiatives qu'il a prises pour coordonner les activités de formation⁶. Le Comité continue de s'intéresser aux questions de formation et facilite la création d'un réseau mondial de centres régionaux de formation (voir [E/CN.3/2018/3](#) et [E/CN.3/2017/28](#)).

C. Coordination des enquêtes sur les ménages

15. À sa trentième session, le Comité a examiné la question des enquêtes sur les ménages dans le cadre d'une réunion-débat présidée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, réunion au cours de laquelle le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, la Division de statistique et la Banque mondiale ont présenté des exposés. Les membres du Comité qui sont également membres du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages ont rendu compte à ce dernier des principaux points dont il avait été question (voir également [E/CN.3/2018/7](#)).

⁶ Voir http://unstats.un.org/unsd/accesub-public/ccsa_training/ccsa_training_resources.htm.

D. Politiques concernant les données publiques

16. Le Comité a tenu ses premiers débats sur les politiques concernant les données publiques à sa trentième session et ses membres ont procédé à un échange de vues sur le programme de travail proposé par la Banque mondiale. Il a été décidé de créer une équipe de travail dirigée par la Banque mondiale, qui serait notamment chargée de procéder à une enquête parmi les membres du Comité sur la manière dont ils appliquent les directives actuelles en matière de données publiques. L'équipe établirait ensuite un document qu'elle soumettrait au Comité et dans lequel elle examinerait la possibilité pour les membres d'adopter des normes communes concernant les données publiques. Elle élaborerait également un projet de normes et mettrait au point des mécanismes qui permettrait de mettre les informations en commun. Le Comité est disposé à participer aux travaux de tout mécanisme qui serait chargé de la question par la Commission de statistique (voir [E/CN.3/2018/4](#)).

E. Techniques de prévision immédiate

17. À sa trentième session, le Comité s'est également intéressé à la définition, à l'importance et aux limites des techniques de prévision immédiate ainsi qu'aux moyens de faire progresser celles-ci, se fondant pour ce faire sur un document établi par l'Organisation de coopération et de développement économiques. Il examinera la question à nouveau à ses sessions de 2018 une fois que ses membres auront avancé dans leurs travaux.

F. Publications du Comité

18. Le Comité a publié sur son site Web divers documents, dont un document de réflexion datant de 2016 intitulé « Case studies : using non-official sources in international statistics ⁷ », qui complète le document intitulé « Recommended practices on the use of non-official sources in international statistics ⁸ » paru en 2013. D'autres outils, tels que le Global Inventory of Statistical Standards (inventaire mondial de normes statistiques), sont disponibles sur les pages Web du Comité, hébergées sur le site de la Division de statistique⁹.

G. Participation du Comité à des conférences internationales

19. Comme par le passé, le Comité a organisé une session extraordinaire en marge du soixante et unième Congrès mondial de la statistique, qui s'est tenu à Marrakech (Maroc) du 16 au 21 juillet 2017. La session, qui était consacrée à la valeur et aux coûts des statistiques nationales et internationales, a eu beaucoup de succès. Tous les documents de séance et les exposés qui ont été présentés à cette occasion sont disponibles sur le site Web du Comité¹⁰. Il convient de noter que le Comité avait déjà organisé des sessions extraordinaires en marge des Congrès mondiaux de la statistique organisés par l'Institut international de statistique en 2013 et en 2015.

⁷ Disponible à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/acsub/2016docs-28th/E-publication.pdf>.

⁸ Disponible à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/acsub-public/practices.pdf>.

⁹ http://unstats.un.org/unsd/acsub-public/workpartner_ccsa.htm.

¹⁰ <https://unstats.un.org/unsd/acsub-public/ISI.htm>.

H. Sessions de 2018

20. Le Comité a décidé que sa trente et unième session se tiendrait à New York, le 5 mars 2018, en marge de la quarante-neuvième session de la Commission de statistique. Sa trentième-deuxième session aura lieu à Vienne au quatrième trimestre de 2018.
